

MOBILITÉ Les syndicats de Terre Sainte se mobilisent face à la hausse des tarifs induite par le Léman Express pour la région. De son côté le canton y voit un retour à la normale.

«Nous sommes outrés de la façon dont les habitants de Terre Sainte sont maltraités», tonne Gérard Produit, syndic de Coppet. «C'est un exemple du dédain du canton pour Terre Sainte, seul importe le lait, on ne s'intéresse pas à la vache», renchérit Pierre-Alain Schmidt, syndic de Mies.

Les syndicats de Terre Sainte sont furieux et tiennent à ce que le canton le sache. Motif de leur courroux: le sort réservé aux habitants de la région dans la nouvelle politique tarifaire qui sera mise en place au moment du lancement du Léman Express en décembre prochain et l'inaction des autorités vaudoises. Une lettre signée par les élus destinée à attirer l'attention de la conseillère d'Etat Nuria Gorrite a été postée mercredi.



Si tout devient plus cher, les habitants pourraient se détourner du train."

GÉRARD PRODUIT SYNDIC DE COPPET

Avec davantage de trains, des liaisons directes avec la France et les nouvelles gares en ville de Genève, Terre Sainte avait de quoi se réjouir de faire partie de l'aventure de ce nouveau réseau transfrontalier. Problème: si ces avantages bien réels demeurent, ils seront accompagnés d'une hausse des tarifs, particulièrement importante sur certaines offres. A titre d'exemple, un abonnement mensuel Coppet-Genève avec accès aux transports publics genevois passera de 123 francs à 180 francs, soit une progression de 46%. Selon Unireso, un peu moins de 1000 pendulaires vaudois sont titulaires d'un abonnement mensuel ou annuel.

Quand Genève paye

Cette augmentation s'explique par la disparition d'Unireso régional, la communauté tarifaire qui liait les communes de Terre Sainte ainsi que celles de La Rippe, Crassier, Borex et Arnex-sur-Nyon au réseau genevois. Au-delà de l'aspect pratique, cette configuration permettait aux communes vaudoises de bénéficier du soutien financier du canton de Genève qui payait une partie du billet ou de l'abonnement, une participation financière difficile à chiffrer mais dépassant le million par année dont les origines sont à la fois politiques et géographiques.

Car en 2014, les Genevois acceptaient l'initiative «Stop aux hausses des tarifs des TPG». Depuis, le canton prend à sa charge les hausses pratiquées par les CFF qui sont répercutées sur les prix des autres communautés tarifaires telles que Mobilis. Un régime de faveur dont ont profité les communes vaudoises concernées, par leur simple situation géographique entre Genève et l'enclave de Céligny qui devait rester connectée au réseau de transport public de son canton.

Faire passer la pilule

«Nous pouvons dire merci à Genève qui nous a aidés durant de nombreuses années», indique Odile Decré, syndique de Commugny. Aujourd'hui c'est au canton de Vaud de prendre le relais, selon les élus de Terre Sainte.

Au canton, justement, on n'a pas la même lecture de la situation et on y voit plutôt un retour à la normale: «Terre Sainte et environs vont simplement passer au service direct appliqué partout en Suisse et qui calcule le prix en fonction de la distance, explique Jean-Charles Lagniaz, responsable de la division management des transports du canton de Vaud. Un voyageur au départ de Nyon voulant atteindre Genève payera ainsi le même tarif – pas le même prix – que celui en partance de Coppet.»



On sait nous trouver quand il s'agit de nous faire poser pour la photo."

ROBERTO DOTTA SYNDIC DE CHAVANNES-DES-BOIS

Pour faire passer la pilule, le canton prévoit de régler 80% de la hausse la première année, puis de continuer de participer de manière dégressive les deux années suivantes. «Cette mesure montre que le canton est conscient qu'il y a un problème, mais cela n'est tout simplement pas suffisant», insiste Pierre-Alain Schmidt, syndic de Mies.

Une hausse contradictoire

Il faut dire que les communes de Terre Sainte et plus largement du district font beaucoup d'efforts pour promouvoir les transports publics avec des plans de mobilités comportant des subventions payées sur les budgets communaux. «Si tout devient plus cher, les habitants pourraient se détourner du train. C'est vraiment contre-productif. En tant que syndics, nous sommes aux premières loges et nous ne pouvons pas délivrer un message clair aux citoyens», martèle Gérard Produit.

Car les syndics pointent aussi du doigt un manque important de communication et le fait d'avoir été informé du sort qu'il leur était réservé via la presse. «Nous avons reçu mardi l'invitation à l'inauguration officielle du Léman Express qui se déroulera le 12 décembre notamment en gare de Coppet, raconte **Roberto Dotta**, syndic de Chavannes-des-Bois. On sait nous trouver quand il s'agit de nous faire poser pour la photo, mais pour nous faire participer à des groupes de travail et de réflexion, c'est une autre histoire.»

Manque d'information

Exemple prégnant de ce déficit de communication, les syndics de Terre Sainte n'ont pas été informés du fonctionnement des futurs billets et craignaient, jusqu'à il y a peu, que leurs pendulaires doivent se procurer jusqu'à quatre titres de transport différents pour un trajet couvert aujourd'hui par un seul ticket. Une situation qui ne se présentera pas puisqu'un seul billet ou abonnement suffira.

«Des informations sont disponibles sur le site du Léman Express et les syndics de Terre Sainte peuvent sans problème nous demander une documentation spécifique, explique Mario Werren directeur général de Lémanis, l'opérateur du train transfrontalier. Nous pourrions aussi organiser une information publique comme nous le faisons à Genève, si la demande est là.»

Reste que sur le site du Léman Express, sous la rubrique «tarif», dans la section intitulée «Vous voyagez entre la région de Coppet et la région de Genève», les liens internet censés nous rediriger vers davantage d'information mène à une page d'erreur... Tout un symbole.